EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 26 Mars 2019
N°15 – 2019

L'an deux mille dix-neuf et le mardi **vingt-six mars** à vingt heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle de la Mairie de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire DUFOUR, Muriel LAVAULT, Pierre WEBER, Lucien SILVY, Bernard GIORGI, Elodie DOMINGUEZ, Jacques SIGAUD, Philippe BRESSANGE, Max RICHARD, Francis MARGUERITTE, Gilbert DURANTON, Isabelle GRENUT, Isabelle CAMUS, Marie BUCHY

Procurations :
Emma PEYRON à Francis MARGUERITE, Christian GALLIANO-CLEMENT à Bernard GIORGI.

Absents : Philippe MARTINEZ-JIMENEZ, Robert BERNARD, Louise CALAIS

Secrétaire de séance : Marie BUCHY

Objet : **Tarifs de l'eau et de l'assainissement applicables à compter du 1er mai 2019**

Madame le Maire donne la parole à Pierre Weber qui présente les nouveaux tarifs de l'eau applicables à compter du 1er mai 2019.

Ces nouveaux tarifs sont le travail d'une longue réflexion entamée depuis plus d'une année par la commission de l'eau suivant les points essentiels suivants :

- Préserver la ressource en eau
- Garantir aux revenus les plus modestes un accès moins couteux aux premiers m3.

Les tarifs proposés sont les suivants :

Tarifs hiver (du 1er octobre au 30 avril – 7 mois)		Tarifs été (du 1er mai au 30 septembre – 5 mois)	
De 0 à 60 m3	1.20 €	De 0 à 30 m3	1.20 €
De 61 à 120 m3	1.90 €	De 31 à 50 m3	1.95 €
De 121 à 200 m3	2.80 €	De 51 à 100 m3	3.60 €
Au-dessus de 200 m3	3.80 €	De 101 à 120 m3	4.00 €
		Au-dessus de 120 m3	4.50 €

Abonnement mensuel eau : 6.25 €

Abonnement mensuel assainissement : 0.58 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

APPROUVE : les tarifs eau et assainissement comme indiqués ci-dessus applicables à compter du 1er mai 2019

Fait et délibérer les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 27 Mars 2019 Claire DUFOUR

Maire de Reillanne